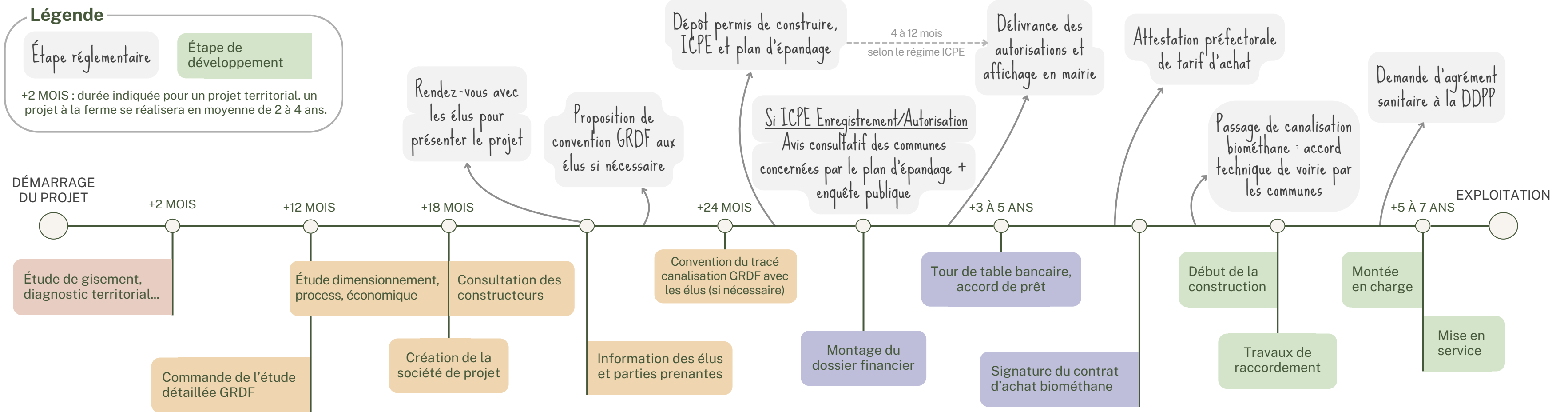


Le rôle de l'EPCI, pas à pas dans un projet de méthanisation



ÉTAPES D'UN PROJET



Les 2 premières étapes sont des **étapes clés** : c'est là où l'EPCI doit concentrer son action pour avoir une influence sur la future unité.

Quand les communes peuvent-elles donner leur avis?

- Si le projet est en ICPE enregistrement ou autorisation, les **communes concernées par le plan d'épandage** donnent un **avis consultatif**.
- Si la commune d'implantation n'est pas raccordée au gaz, les communes traversées par la canalisation doivent **signer une convention de rattachement des ouvrages** avec GRDF.
- **La majorité des étapes réglementaires** sont validées au niveau préfectoral.

Les actions possibles des EPCI sont avant tout **volontaires** : elles sont définies par étape ci-après.

CONTEXTE TERRITORIAL



La phase "Contexte territorial" est essentielle pour éviter que l'EPCI subisse le développement de nouveaux projets. Elle doit au minimum se former sur le sujet, et peut identifier le type projets souhaités, élaborer une stratégie de développement de la filière, voire mobiliser du temps d'agent pour initier un projet collectif.

NIVEAU
D'IMPLICATION
DE L'EPCI



Se former sur la méthanisation	Une formation sur la méthanisation permet de s'acculturer sur le sujet, d'échanger plus facilement avec les porteurs et de recentrer les débats sur les impacts potentiels.	SDE35, Chambre d'agriculture, AILE, ADEME	Impact fort sur le positionnement des élus	Facilement réalisable	0 à 2000 €
Inscrire des objectifs chiffrés dans le PCAET	L'inscription de chiffres pour la filière méthanisation lors de la révision du PCAET donne une première direction politique pour le développement de cette filière.	Chargé de mission PCAET, élus, bureau d'étude	Impact faible , donne une orientation pour l'avenir	Facilement réalisable	0 €
Identifier les typologies de projets souhaités sur le territoire	Délibérer en faveur de la charte de méthanisation durable du SDE35 comme support pour définir les caractéristiques de projets souhaités sur le territoire.	SDE35, AILE	Impact moyen , établit une direction politique	Moyennement réalisable	0 €
Réaliser un Schéma Directeur des Énergies Renouvelables	La réalisation d'un SDENR permet d'établir une feuille de route précise de la volonté du territoire pour le développement des énergies renouvelable, dont la méthanisation.	Bureau d'étude, ADEME	Impact fort , établit une direction politique	Moyennement réalisable	30-80k€ HT Aide ADEME à 70%
Financer le temps d'un agent pour initier un projet collectif	Dédier un agent pour lancer une étude territoriale, mettre en réseau les acteurs, participer au montage d'une société qui porte un projet de méthanisation collectif...	ADEME	Impact fort , établit une direction politique	Moyennement réalisable	Salaire de l'agent Aide ADEME possible suivant les dispositifs

ÉTUDES



La phase d'études définit les conditions de réalisation du projet. L'EPCI doit y rencontrer les porteurs de projet et peut y jouer un rôle clé, notamment dans le choix du foncier ou en s'impliquant dans la société de projet pour être acteur du développement.



NIVEAU
D'IMPLICATION
DE L'EPCI



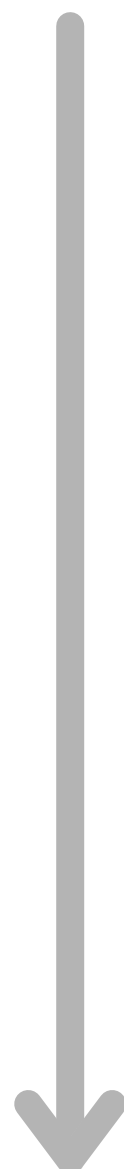
Participer à un rendez-vous avec les porteurs de projet	Un rendez-vous avec les porteurs de projet permet l'interconnaissance des acteurs, les enjeux de chacun et permet à la collectivité de partager sa vision de la méthanisation.	Porteurs de projet	Impact moyen, sur le projet présenté	Facilement réalisable	0 €
Mettre à disposition de compétences et ressources matérielles	L'EPCI met à disposition certaines compétences (communication par ex.) et des salles de réunion, notamment pour les projets collectifs.	Service concerné de l'EPCI	Impact faible, soutien sans prise de position	Facilement réalisable	Ressources internes de l'EPCI
Mettre en réseau des acteurs	Organisation des premières réunions pour lancer la réflexion autour d'un projet de méthanisation : posture facilitante qui place l'EPCI comme un acteur à tenir informé.	Energ'iv, AILE agriculteurs, agro-industriels, GRDF	Impact fort, EPCI comme catalyseur	Moyennement réalisable	0 €
Faciliter l'accès au foncier	Identification en amont de terrains éligibles pour une méthanisation et délibération de mise à disposition du foncier pour un projet répondant à la posture politique de l'EPCI.	Service urbanisme de l'EPCI, SAFER	Impact fort	Facilement réalisable	0 €
S'impliquer dans la société de projet	Si l'EPCI lance un projet territorial, participer à la rédaction des statuts et créer la société afin qu'elle porte les premières études technico-économique.	Energ'iv, entreprise de conseil juridique	Impact fort	Difficilement réalisable	1500 à 3000€

ADMINISTRATIF ET FINANCIER



Cette phase vient concrétiser le montage du projet après la phase d'étude : c'est à ce moment que les communes concernées par le plan d'épandage peuvent donner un avis consultatif. L'EPCI peut également mobiliser des acteurs pour finaliser le financement, voire prendre des parts dans la société de méthanisation.

NIVEAU
D'IMPLICATION
DE L'EPCI



Consulter les communes concernées par le plan d'épandage	Avec le porteur de projet et en amont de la consultation ICPE : solliciter les communes concernées par le plan d'épandage sur leur avis sur le projet de méthanisation.	Porteurs du projet	Impact moyen	Facilement réalisable	0 €
Organiser une visite avec les riverains et élus communaux	Pour favoriser l'acceptabilité, organiser une visite avec les élus puis avec les riverains, en allant voir une unité en fonctionnement et le futur site d'implantation.	GRDF, AILE	Impact moyen sur l'acceptabilité	Facilement réalisable	Ressources internes de l'EPCI
Mobiliser les acteurs publics pouvant co-investir dans le projet	Solliciter et faire le lien avec les acteurs publics à même de renforcer le montage financier du projet.	Energ'iv, Sem Breizh, SAS Breizh Energie	Impact fort	Facilement réalisable	0 €
Proposer une part de financement citoyen	Proposer aux porteurs de projet d'inclure une part de financement citoyen pour favoriser l'acceptabilité du projet.	Énergie partagée, Taranis, Gweneg, Miimosa	Impact fort	Moyennement réalisable	0 €
Prendre des parts au capital social de la société	Par la prise de quelques pourcentages du capital social et un pacte d'associés bien rédigé, la collectivité peut s'assurer de son influence sur le projet de méthanisation.	Energ'iv, entreprise de conseil juridique	Impact fort	Difficilement réalisable	1 000 - 10 000€

CONSTRUCTION ET EXPLOITATION



Dans cette phase, le projet est sur les rails. L'EPCI peut se concentrer sur la communication, être présent à l'inauguration, mais aussi intervenir sur le plan technique en fournissant des intrants (comme des tontes de pelouse) ou participer à la gouvernance si elle est actionnaire.

NIVEAU
D'IMPLICATION
DE L'EPCI



Réaliser un discours politique lors de l'inauguration	Permet de renforcer l'ancrage du projet dans la planification territoriale (PCAET ou SDENR) et de favoriser l'acceptabilité par les citoyens.	Porteurs du projet	Impact moyen	Facilement réalisable	0 €
Communiquer activement sur le projet	Communiquer régulièrement lors des temps forts du projet (début des travaux, mise en service, inauguration, etc).	Porteurs du projet	Impact moyen	Facilement réalisable	Ressources internes de l'EPCI
Apporter des intrants	Partenariat avec l'unité de méthanisation pour recycler et valoriser certains des déchets de l'EPCI: tontes, biodéchets alimentaires, fauches de bord de route, etc.	Porteurs du projet	Impact faible	Moyennement réalisable	0 €
Demander un comité de suivi en phase construction et exploitation*	Demander un comité de suivi, réunissant les acteurs du projet, l'EPCI et des représentants des riverains afin d'échanger pour un projet de qualité et mieux accepté.	Actionnaires du projet, EPCI, riverains	Impact fort	Moyennement réalisable	0 €
Participer à la gouvernance de l'unité	Si la collectivité est au capital, une participation régulière à la gouvernance permet d'assurer la transparence du fonctionnement de l'unité.	Actionnaires du projet	Impact fort	Moyennement réalisable	0 €

* **Zones d'accélération des énergies renouvelables (ZAENR)** : cette loi impose un comité de projet dans le cas d'un projet en autorisation ICPE qui ne serait pas implanté sur une zone d'accélération définie par la commune.